

# **Directive relative à l'évaluation du module langue du Master-Asie**

## **1- PROCÉDURE À SUIVRE CONCERNANT LORSQUE LE MODULE LANGUE COMPORTE PLUSIEURS COURS :**

En règle générale, tout enseignement doit être évalué et donne lieu à une note. Il arrive cependant qu'un-e enseignant-e ne souhaite pas évaluer les étudiant-es du Master-Asie, la présence en cours est alors suffisante pour obtenir l'attestation du cours.

Il est nécessaire de mettre les choses au clair avec tous les enseignant-es concerné-es en début d'année. Les responsables des différents modules langues sont : Grâce Poizat pour le chinois, Constance Sereni pour le japonais, Sung-Mi Kim pour le coréen et Nicola Pozza (UNIL) pour l'hindi.

## **2- DIFFÉRENTS CAS DE FIGURE :**

1) Si un seul des cours est noté (le ou les autre-s donnant lieu à des attestations), c'est cette unique note qui est prise en compte pour l'intégralité du module langue. C'est donc cette note qui figurera sur le relevé de notes. Le module est validé pour autant que la note soit égale ou supérieure à 4.00 et que la participation aux autres cours a été jugée suffisante.

2) Si plusieurs cours sont notés, le module est validé si la moyenne de ces notes est égale ou supérieure à 4.00.

L'étudiant-e qui obtient un résultat insuffisant (c.-à-d. < 4.00) à un examen/test/évaluation a le droit de passer à nouveau cet examen/test/évaluation une seconde et dernière fois. Dans ce cas, c'est le dernier résultat obtenu qui est conservé (l'étudiant ne peut pas revenir à son premier résultat).

Un-e étudiant-e peut garder une ou plusieurs note-s insuffisante-s, pour autant que la moyenne du module soit égale ou supérieure à 4.00.

Si un étudiant-e n'obtient pas une moyenne égale ou supérieure à 4.00 pour l'ensemble du module après avoir passé à nouveau chaque examen/test/évaluation insuffisant une seconde fois, le module langue n'est pas validé et l'étudiant-e est éliminé du Master-Asie.

Seule la moyenne figure sur le relevé de notes, le détail des notes est communiqué à l'étudiant-e par un autre moyen (dans le corps de l'e-mail p. ex.).